

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL**  
**VENDREDI 26 FÉVRIER 2016 – 10h00/18h15**  
**PARIS**

<b>Présent(s)</b>	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
<b>Absent(s)/ excusé(s)</b>	

\*\*\*\*\*

Le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

## **1. Marketing / Communication**

### **1.1. Réflexion sur le renouvellement du site internet fédéral**

Le Président LESCURE remercie Stéven LE LHYARIC, chargé de communication digitale, pour sa présentation, pour son engagement et son dynamisme.

Le BDF valide le principe de création d'un nouveau site internet, qui soit évolutif, plus ergonomique et adapté aux différentes tailles d'écran (mobile, tablette, pc). Le BDF remercie Stéven LE LHYARIC de bien vouloir préparer un rétroplanning et une proposition de budget.

### **1.2. Partenariat Fondation Arc**

Le contrat avec la Fondation Arc court jusqu'à la fin de l'année 2016. Des réunions sont programmées pour étudier les possibilités de reconduction de ce partenariat.

## **2. Secrétariat Général / Administration Générale**

### **2.1. Point licences**

Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, présente le point comparatif du nombre de licences et de clubs au 31 janvier :

- 45 224 licences au 31/01/2016 contre 42 965 au 31/01/2015, soit une progression de +5,3%
- 787 clubs au 31/01/2016 contre 771 au 31/01/2015, soit une progression de +2%.

### **2.2. Siège fédéral : point de situation**

Le Secrétaire Général, Patrick SOIN, rappelle que le Président a adressé aux pouvoirs publics et aux médias une lettre ouverte dénonçant la situation dans laquelle nous nous trouvons depuis plus de 2 ans suite à l'effraction et l'occupation illégale de nos locaux.

### 2.3. Espace Tri 2.0

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente :

- les dernières évolutions mises en service :
  - application smartphone,
  - simplification de la facturation,
  - suivi /gestion / facturation des pass compétition
- les évolutions à venir :
  - les statistiques détaillées F.F.TRI. / Ligue / Club
  - l'application santé
- les évolutions à prévoir :
  - mutation en ligne
  - prise en compte de l'évolution des agréments Longues Distances
  - intégration du calendrier des épreuves et de la RGF sur l'application smartphone
  - bilan annuel de l'arbitrage

Jean-Michel BUNIET précise également qu'il a réuni les 12 et 13 février derniers un groupe de réflexion sur l'évolution de l'Espace Tri 2.0, principalement orientée vers la gestion des droits d'accès et des rôles, la liaison avec un système de comptabilité, la mise en place de paiements en ligne et une plus grande paramétrabilité. Le groupe de réflexion est composé de :

- 3 élus fédéraux
- 1 représentant direction
- 2 salariés du secteur adhésion
- 2 président-e-s de Ligue
- 2 correspondants de ligue
- 2 représentants de club / organisateur
- 1 licenciée

Espace Tri 2.0 devient une application de plus en plus importante pour le fonctionnement et qui prendra de plus en plus de place dans la vie fédérale. Une réflexion stratégique devra être menée par le BDF pour définir si le développement de cet outil doit être internalisé.

Pour ce qui concerne les inscriptions en ligne, Jean-Michel BUNIET précise qu'il est important que notre outil puisse se calquer sur le système NJUKO afin de pouvoir disposer en temps réel des nouvelles fonctionnalités développées par NJUKO, tout en conservant les spécificités utiles à notre fédération telles que la vérification des licences, la gestion complète des pass compétition et les inscriptions « club ». La refonte de notre outil d'inscriptions en ligne devrait être finalisée pour la fin du mois de mars 2016.

### 2.4. Communication interne

Le Président LESCURE rappelle que l'audit précédemment réalisé préconisait d'identifier un référent "communication interne" (vis à vis de nos ligues, clubs, comité directeur, ...) et propose d'identifier :

- Stéven LE HYARIC pour ce qui concerne la communication digitale
- Narjess BRAHIM pour ce qui concerne la communication administrative

### 2.5. Représentations nationales et internationales

Les membres du BDF valident en séance les représentations fédérales sur les épreuves nationales et internationales.

## 2.6. Service civique

Frank BIGNET présente un point d'information sur le dispositif "service civique". Le [Service Civique](#) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

Cet engagement donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat.

Les structures désirant davantage d'information sont invitées à consulter le [guide à destination des organismes d'accueil](#) disponible sur le site officiel <http://www.service-civique.gouv.fr/>.

Une information sera diffusée lors du CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues et il sera demandé aux ligues si elles souhaitent solliciter un agrément "service civique".

## 2.7. AGF NANCY du 19 mars 2016

Patrick SOIN, Secrétaire Général, rappelle que toutes les informations et documents en lien avec cette AG sont disponibles sur le mini-site internet mis en place par Narjess BRAHIM. Les membres du BDF saluent cette initiative.

Le projet d'ordre du jour qui sera soumis à validation du CDF du 27 février est le suivant :

- 1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Fédérale du 14 mars 2015**
- 2. Rapport Moral du Président**
- 3. Rapports d'Activités :**
  - a. *Secrétaire Général,*
  - b. *Vice-Président en charge des Ligues Régionales et des affaires disciplinaires,*
  - c. *Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing,*
  - d. *Vice-Président en charge de la Vie Sportive Nationale,*
  - e. *Vice-Président en charge du Haut Niveau, des Affaires Internationales et du Médical,*
  - f. *Vice-Président en charge du Développement,*
  - g. *Directeur Technique National.*
- 4. Rapport Financier du Trésorier Général**
- 5. Intervention du Commissaire aux Comptes**
- 6. Validation des comptes 2015**
- 7. Proposition de Budgets Prévisionnels 2016**
- 8. Proposition des Coûts 2017**
- 9. Proposition d'évolution du règlement disciplinaire anti dopage**
- 10. Proposition d'évolution des statuts fédéraux**
- 11. Présentation des candidat(e)s à l'élection du Comité Directeur**
- 12. Élection au Comité Directeur Fédéral (1 poste vacant)**
- 13. Remise des récompenses / Challenge national Jeunes des clubs**
- 14. Informations diverses**

Les membres du BDF valident ce projet d'ordre du jour, ce dernier sera soumis pour adoption au CDF du 27 février.

Le Secrétaire Général précise qu'il s'agit de la dernière AG amenée à valider en séance le PV de l'AG passée. A partir de cette année, les projets de PV d'AG seront transmis par email pour validation afin de pouvoir être diffusés officiellement plus rapidement. Il rappelle les statuts fédéraux prévoient que les procès-verbaux de l'Assemblée Générale et les rapports financiers et de gestion sont communiqués au ministre chargé des sports, ainsi qu'à la préfecture du département où la Fédération a son siège. Cet envoi se fait généralement dans les 3 mois qui suivent la tenue de l'AG.

## **2.8. Projet d'ordre du jour du séminaire du BDF - Valence**

Patrick SOIN, Secrétaire Général, présente le projet d'ordre du jour du Séminaire du BDF prévu à Valence les 22 et 23 avril prochains. Des réflexions seront engagées sur les coûts fédéraux, les grandes épreuves fédérales, la réforme territoriale, et la politique à engager vis à vis de nos clubs et organisateurs.

## **2.9. Organisation CDF du 11 juin**

Les hôtels ayant augmenté leurs tarifs pour la période du mois de juin 2016 compte tenu de l'organisation, en France, de l'Euro 2016 de Football, il est proposé au membres du BDF de modifier la date de réunion du Comité Directeur habituellement organisée en juin.

Cette proposition est validée par le BDF :

- le BDF initialement prévu le 10 juin est décalé au 27 mai (14h à 19h)
- le BDF initialement prévu le 11 juin est décalé au 28 mai

## **3. Trésorerie Générale**

### **3.1. Proposition de bilan et de compte d'exploitation 2015**

Le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES, présente le bilan et compte d'exploitation 2015, légèrement amendé depuis la présentation du 19 février dernier.

Ces documents sont validés par le BDF et seront présentés au CDF du 27 février pour adoption.

## **4. Triathlon Évènements**

### **4.1. Point accord de collaboration TEVE/SLE**

La signature de l'accord de collaboration est prévue le 27 février 2016.

## **5. Vie Sportive**

### **5.1. Tenue d'arbitres**

Le BDF propose à la majorité (1 abstention) au CDF de valider le devis présenté par la société MAKO.

### **5.2. Appel droit d'accès D2 Girondins de Bordeaux**

Le club "Les Girondins de Bordeaux" accède cette saison au Championnat de France des clubs de D2 de Triathlon féminin. Dans la mesure où il n'est pas labellisé "Ecole de Triathlon", ce club est

soumis au paiement du droit d'accès prévu par la Réglementation Sportive en vigueur, à savoir 3000€.

Le président du club "Les Girondins de Bordeaux" a demandé à la Commission Nationale Sportive, par lettre recommandée avec avis de réception, à être exonéré du règlement de ces droits d'accès au regard des démarches et frais engagés par le club pour mettre en place une école de triathlon et solliciter une labellisation fin 2016.

La Réglementation Fédérale n'ayant pas évolué récemment en matière de droits d'accès, les conditions d'accès étant connues par tous les clubs souhaitant concourir en D1 ou en D2, la Commission Nationale Sportive n'a accordé aucune exonération des droits d'accès.

Cette décision est contestée par le Président du club "Les Girondins de Bordeaux", lequel a déposé une demande de recours devant le Bureau Directeur Fédéral par lettre recommandée avec avis de réception.

Considérant que le club "Les Girondins de Bordeaux" ne remplissait pas les critères de labellisation "Ecole de Triathlon" en septembre 2015 ;

Considérant que la Commission Nationale Jeunes n'a pas attribué de labellisation "Ecole de Triathlon" au club "Les Girondins de Bordeaux" ;

Considérant qu'au regard de cette absence de labellisation, le club "Les Girondins de Bordeaux" doit, conformément à la Réglementation Sportive, régler un droit d'accès s'élevant à 3000€ pour prétendre à la participation au Championnat de France des Clubs de 2ème Division de Triathlon ;

Considérant que cette disposition réglementaire n'est pas nouvelle et qu'elle n'a pas fait l'objet de modification par rapport à la saison 2015 ;

Considérant que l'équipe du club "Les Girondins de Bordeaux" s'est sélectionnée sportivement pour une accession en 2<sup>ème</sup> Division du Championnat de France des Clubs Féminins de Triathlon et que le club s'est volontairement engagé dans ce championnat ;

Considérant le fait que le club "Les Girondins de Bordeaux" accède pour la première fois à un championnat de France des clubs ;

Considérant la politique jeune portée par le club, matérialisée par l'ouverture d'une école de triathlon en septembre 2015, l'envoi de deux personnes en formation BF4 et d'un BF5 ;

Considérant la volonté affichée par le club d'obtenir le label "Ecole de Triathlon\*" au moment de la période de labellisation 2016 ;

Le BDF décide, à la majorité, de réformer la décision de la Commission Nationale Sportive et d'appliquer très exceptionnellement l'aménagement financier suivant :

- le versement immédiat de 50% des droits d'accès dus (soit 1500€)
- le dépôt d'un chèque de caution de 50% des droits d'accès dus (soit 1500€), lequel ne serait encaissé en fin de saison que si le club ne remplit pas au 31 août 2016 les critères requis pour l'obtention du label "Ecole de Triathlon \*".

Le BDF remercie le club "Les Girondins de Bordeaux" de bien vouloir faire connaître son accord sur cette proposition, et si elle lui agréée, de faire parvenir au siège fédéral les deux chèques de 1500 € sus-mentionnés sous quinze jours.

Conformément à l'article R141-9-1 du Code du Sport, le club dispose d'un délai d'un mois à compter de la notification de cette décision (date de réception par voie postale de la décision)

pour la contester auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se situe le siège social du club. Conformément à l'article R141-5 du Code du Sport, la saisine de la commission de conciliation du Comité National Olympique et Sportif Français constitue un préalable obligatoire à tout recours contentieux et qu'elle doit être effectuée dans les quinze jours suivant la notification de la décision contestée.

## 6. Développement

### 6.1. Plan citoyen du sport



### Appel à projet « Triathlon Citoyen »



Dans le cadre de l'agenda "Triathlon Citoyen", la F.F.TRI. souhaite mettre en avant les actions portées par les clubs, les comités départementaux et les ligues régionales, au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) au travers un appel à projet. 5 projets pourront être soutenus à hauteur de 5000 euros.

Le détail de l'appel à projet est disponible sur le site fédéral à l'adresse suivante : [http://fftri.com/files/pdf/Appel%20a%CC%80%20projet%20Triathlon%20Citoyen\\_0.pdf](http://fftri.com/files/pdf/Appel%20a%CC%80%20projet%20Triathlon%20Citoyen_0.pdf)

### 6.2. Raids

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement, présente un point d'avancée des travaux menés avec la FRMN :

- Rédaction par la FRMN des Règles Techniques et de Sécurité des Raids :
  - En cours de finalisation.
- Adaptation de la classification et de l'accessibilité des distances Raids à nos principes :
  - En cours de finalisation
- Préparation des championnats de France F.F.TRI. - FRMN:

**Jeunes** → Les Vans

Date : 16 avril 2016

Site internet :

<http://cdco07.fr/index.php/infos-chassezac>



**Adultes** → Chamrousse

Dates : 14-15 & 16 juillet 2016

Site internet :

<http://aventure-dauphinoise.raidsaventure.fr/>



- **Demande de délégation :**

- La demande de délégation sera officiellement déposée avant l'été 2016
- Suite aux échanges avec le Directeur des Sports, un poste de CTN devrait être affecté à la F.F.TRI. dès septembre 2016 pour le développement des Raids.

- **Relations régionales :**

- Les coordonnées des ligues F.F.TRI. ont été communiquées à la FRMN
- La FRMN recense actuellement les volontaires désireux de s'impliquer dans une action commune
- Des contacts au niveau régional sont donc à prendre.

### **6.3. Convention MEN - MVJS - UNSS - USEP - FFTRI**

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente le projet de convention entre le Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la Fédération Française de Triathlon, l'Union Nationale du Sport Scolaire et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré.

Le BDF confirme son souhait de signer cette convention.

### **6.4. Point d'étape groupe de travail "école de triathlon"**

Frank BIGNET, Directeur Technique National, présente les propositions d'évolutions du dispositif de labellisation "Ecole de Triathlon", formulées par le groupe de travail ad hoc.

Ces propositions seront étudiées lors du séminaire du Bureau Directeur en avril prochain.

### **6.5. Commercialisation mallette EFT**

La mallette EFT a été présentée en Avignon le 12 décembre 2014 à l'occasion des 25 ans de l'ITU et de la F.F.TRI., ainsi qu'à Paris le 15 janvier 2016 à l'occasion de la conférence ETU des Président-e-s de fédérations de triathlon affiliées à l'ETU. Les fédérations étrangères ont manifesté un grand intérêt pour ces outils développés par la F.F.TRI. et certaines ont souhaité en faire l'acquisition.

Dans la mesure où la F.F.TRI. est propriétaire des droits relatifs à la mallette pédagogique en France et au niveau international, les fédérations établies dans les 169 Etats signataires de la convention de Berne, ne peuvent pas, par exemple, traduire, reproduire et commercialiser cette mallette sans l'autorisation préalable de la F.F.TRI..

Il est néanmoins possible à la F.F.TRI. de céder ses droits par contrat d'édition et les membres du BDF valident le principe d'une négociation en ce sens à engager directement avec l'ETU ou l'ITU.

## **7. Haut Niveau / International / Médical**

### **7.1. Accueil d'une épreuve à label ITU à Paris en 2017**

Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Relations Internationales et du Médical, précise que la F.F.TRI. doit rapidement candidater si elle souhaite accueillir une épreuve à label ITU à Paris en 2017.

Ce sujet doit être étudié avec nos partenaires, la Mairie de Paris et Paris 2024 dans la mesure où l'organisation d'une grande épreuve internationale à Paris en 2017 peut être importante dans la perspective d'attribution des JO-JP 2024 prévue le 11 septembre 2017 à Lima, au Pérou.

### **7.2. Club France 2016**

Dominique FRIZZA, Vice-président en charge du Haut Niveau et des Relations Internationales et du Médical, présente le bilan Club France 2015 et rappelle les objectifs du dispositif. L'évolution depuis 2013 est de +23,70%. En 2015, le nombre de médailles obtenues est de 52 dont 23 en or.

Dominique FRIZZA présente également les différentes étapes du Club France 2016 avec une offre sportive variée.

Il remercie Kahena TAALBA pour son engagement et la qualité de son travail au sein de ce dispositif.

### **7.3. Groupe de Travail sur le PPF (programme de performance fédéral)**

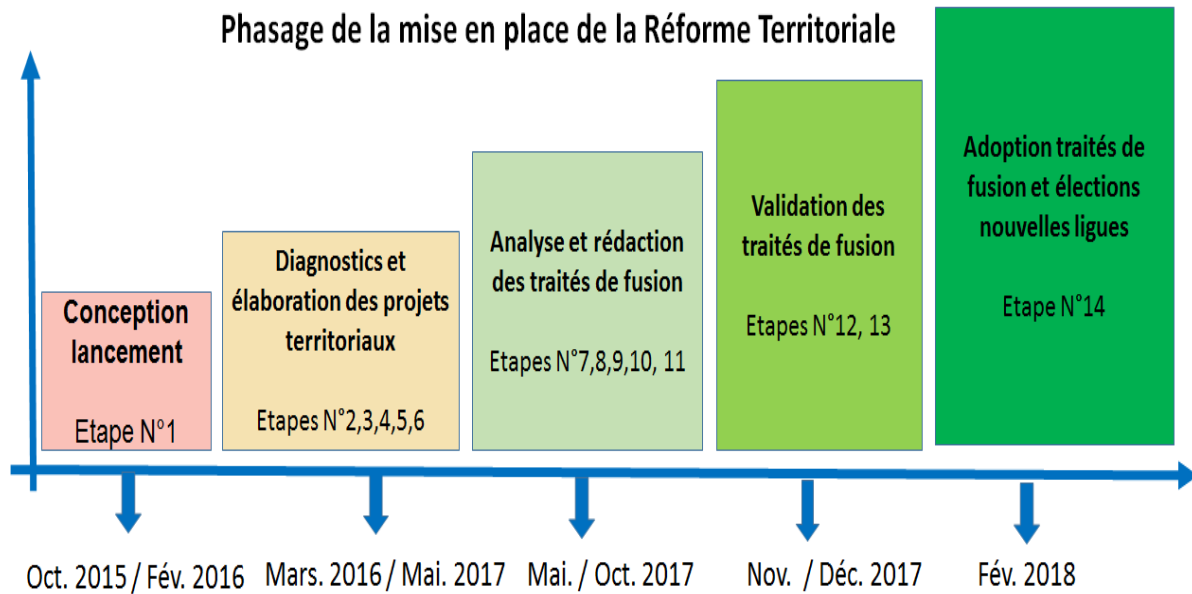
Dominique FRIZZA, Vice Président en charge du Haut Niveau et des Relations Internationales, fait savoir qu'il a constitué un groupe de travail dont l'objectif est d'établir un état des lieux de notre filière de haut niveau.

## **8. Relation avec les Ligues Régionales / Discipline**

### **8.1. Réforme territoriale**

Cédric GOSSE, Vice Président en charge des relations avec les Ligues Régionales, présente le calendrier proposé par le groupe de travail "Réforme territoriale", découpé en 4 phases :





Le BDF valide à l'unanimité les points qui seront proposés pour validation au CDF du 25 février :

- Acter le principe de création d'associations de coordination entre les ligues régionales existantes concernées par la réforme territoriale (hors Ligue Normandie)
- Reconnaître pour les besoins de la réforme ces associations de coordination comme des organes déconcentrés de la Fédération.
- Adopter les statuts types définissant les missions et le cadre de fonctionnement des associations de coordination
- Déléguer au BDF le contrôle (instruction / validation) de la mise en place des statuts types dans les structures de coordination
- Adopter le calendrier général de mise en place de la réforme
- Acter la mise en place d'une trame fédérale de traité de fusion à utiliser obligatoirement par toutes les ligues concernées.
- Déléguer au BDF la validation de cette trame produite par un prestataire juridique
- Déléguer au BDF le contrôle et la validation des traités de fusion avant adoption par les Comités Directeurs respectifs de chaque ligue concernée par la réforme

Lorsque le calendrier de mise en place de la réforme sera validé par le CDF, ce dernier sera communiqué au Ministère chargé des Sports.

## 9. Questions diverses

### 9.1. Suite de l'audit

Le Président LESCURE propose au BDF de solliciter un devis auprès du cabinet qui a réalisé l'audit pour établir un point d'étape. Les membres du BDF valident cette proposition.

### 9.2. Ligue Martinique

La Ligue Martinique de Triathlon a sollicité l'autorisation de la F.F.TRI. pour adhérer à l'organisation Centre Américaine et Caribéenne des Sports (CACSO Central American and



Caribbean Sports Organization) et plus particulièrement à la Confédération Centre Américaine et Caribéenne de Triathlon.

A l'instar du CNOF (Comité National Olympique et Sportif Français) qui a donné son accord pour que le CROS Martinique intègre la CANOC (Caribbean Association of National Olympic Committee) puis la CACSO (Central American and Caribbean Sport Organisation), la Fédération Française de Triathlon donne son plein accord pour que la Ligue Martinique de Triathlon effectue une demande d'adhésion à sa confédération de référence, la Confédération Centre Américaine et Caribéenne de Triathlon.

Sous réserve de cette acceptation d'affiliation par la confédération, la ligue Martinique de Triathlon est donc autorisée à conduire des actions de coopération avec cette dernière et à organiser ou participer à des manifestations sportives internationales à caractère régional.

Néanmoins, il est rappelé que la Ligue Martinique de Triathlon est un organe déconcentré, chargé de représenter la F.F.TRI. sur le territoire de son ressort. En l'occurrence toute démarche de candidature à l'organisation d'une épreuve à label international sous l'égide de l'International Triathlon Union (ITU) ou continental sous celui de la Panamerican Triathlon Confederation (PATCO) doit faire l'objet d'un dépôt de dossier préalable à la F.F.TRI. pour agrément.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE – Président**

**Patrick SOIN – Secrétaire Général**